

Qui se cache derrière la coopérative COMYA DON DE DIEU pour poursuivre en justice des défenseurs des droits humains en province de la Tshopo ?

Lettre ouverte de la société civile à l'attention de Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Plan et Président du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC

Les organisations de la société civile dénoncent avec la plus grande fermeté **des faits graves d'intimidation, de répression et d'instrumentalisation du pouvoir judiciaire par une coopérative, les autorités locales de la Tshopo et une entreprise chinoise** dans l'ultime but de pérenniser le silence face à l'exploitation illégale à grande échelle des ressources minières dans la province de Tshopo. Cette instrumentalisation faite suite à une enquête ayant mis en lumière des pratiques de fraude, de contrebande et d'exploitation illégale impliquant des acteurs locaux.

Le 30 janvier 2026, à l'initiative de la coopérative COMYA DON DE DIEU, des citations directes ont déposées auprès du Tribunal de Paix Makiso/Kisangani, contre quatre activistes ayant participé à l'enquête. Ces derniers sont poursuivis pour diffamation et imputation dommageable. Il s'agit de :

1. Monsieur Gauthier Kasonya (PELDDH)
2. Monsieur Léonard Zama (IPDHOR)
3. Monsieur Kapipa Simplicie (PELDDH)
4. Monsieur Malindo Fayzon (PELDDH)

Le 14 février 2026, une autre entreprise chinoise non autrement identifiée a déposé plainte au Parquet près le Tribunal de paix de Kisangani /Kabondo sous RMP 3397/24/1/1/wad contre les mêmes activistes.

Pour les organisations signataires, ces poursuites apparaissent comme **une manœuvre d'intimidation judiciaire** visant à étouffer la dénonciation des pratiques illégales qui alimentent le pillage des ressources naturelles et entravent le développement de la République Démocratique du Congo. Elles constituent **une restriction grave de l'espace civique**, en contradiction flagrante avec la Constitution de la RDC de 2006, les engagements internationaux de la RDC en matière de droits humains et même son adhésion aux processus ITIE qui consacre le débat public et l'utilisation des données ouvertes.

Ces poursuites font suite à la publication du rapport intitulé : « **Qui alimente l'exploitation illégale de l'or et du diamant dans la province de la Tshopo ? Défis, impacts et voies de réforme** », élaboré par les organisations Initiative pour la Protection des Droits de l'Homme et la Réinsertion Sociale (IPDHOR) et Patrice Emery Lumumba pour le Développement Communautaire, la Défense et la Promotion des Droits Humains (PELDDH).

Les informations en notre possession renseignent qu'avant la publication du rapport, l'équipe de recherche de ces organisations avait sollicité des informations officielles

auprès du Ministère provincial des Mines, des Divisions des mines et de la DGRPT. Malheureusement, ces acteurs ont reçu une fin de non-recevoir au ministère de mines où les enquêteurs **Kasonia Gauthier** et **Malindo Fayzon** ont été **agressés par un agent de sécurité attaché au ministère**, qui a déchiré des lettres officielles ainsi que les chemises qu'ils portaient.

Après la publication du rapport, les auteurs et enquêteurs de deux organisations ont renseignés avoir fait l’objet des **appels anonymes des menaces de mort, des insultes et intimidations répétées**. Ces menaces ont été publiquement dénoncées, notamment par un communiqué des organisations de la société civile du 10 décembre 2025, **signé par 36 organisations**, ainsi que par des réactions de certains avocats engagés dans la défense des droits humains.

Pour **Freddy KASONGO** **délègue de la société civile au comité exécutif de l’ITIE RDC** :
« Toute tentative de présenter ce rapport comme une attaque ciblée constitue une déformation volontaire de son contenu dans le but d’entraver les efforts de dénonciation et de réforme du secteur minier » alors que **Donat KAMBOLA** **délègue de la société civile au comité exécutif de l’ITIE RDC** note que : « Lorsque des membres de la société civile font l’objet de poursuites en raison de leur engagement dans la transparence du secteur extractif, cela va à l’encontre des principes fondamentaux de l’ITIE ».

Les organisations de la société civile congolaise appellent les autorités du pays à garantir la sécurité et la protection des défenseurs des droits humains et respecter la liberté d'expression.

Fait à Kinshasa, le 19 février 2026

Me Donat Kambola
+243996751373
Kambolallengedonat@gmail.com

M. FREDDY KASONGO
+243995567001
fkasongo@maliyetu.org

Me Jean Claude Katende
+243894597228
jkatenderdc@gmail.com

Jean Pierre Okenda
+243829781977
jeanpierreokenda@gmail.com

LISTE DES ORGANISATIONS SIGNATAIRES

N°	NOMS ET	ORGANISATIONS	MAIL ET TÉLÉPHONE
----	---------	---------------	-------------------

	POSTNOMS		
01	Me Donat Kambola	IBGDH	+243996751373 Kambolalengedonat@gmail.com
02	FREDDY KASONGO	OEARSE	+243995567001 fkasongo@maliyetu.org
03	Me Jonas Mulumba	GRUWA	+243971654932 Jonas-mulumba@yahoo.fr
04	Me AIME BANZA	ADDH	+243997108265 banzaaime@gmail.com
05	Jean Pierre Okenda	La Sentinelle	jp.okenda@sentineldrc.org
06	Emmanuel UMPULA	Africa ressource Watch (AFREWATCH)	emmauelumpula@afrewatch.org +243818577577
07	ERIC MIKALANO	Initiative bonne gouvernance de ressource Naturelle au kivu(IBGR/K)	ibgrnkivu@gmail.com +243975434657
08	Me David ILUNGA	MDR	+243994011889
09	Me Jean Claude Katende	ASADHO	+243894597228 jckatenderdc@gmail.com
10	LUC LUKUSA	RESPUBLICA	lukusaheritier5@gmail.com 243823432455
11	Stanislas Ntumba	COSCCET	+243997037725
12	Me donat MPIANA	Action contre l'impunité des Droits Humains (ACIDH)	+24399702060 nodiakayembe@gmail.com
13	KASS ALDOR MUTEMBA	Ocean	+243815150940 kassmutemba@gmail.com
14	MARTIN MILOLO	Forum citoyen	milolonsenga@gmail.com +243813263827

15	Me Patrick	Litraxe	+243842684745
16	Dieudonné KANSONIA	CDC ITURI	+243813014336